



#2 - Décembre 2021

"Bien À VOUS"

La lettre d'information ressources humaines, santé, social & prévention
de la région académique Guadeloupe


**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Le mot du secrétaire général d'académie

Mesdames, Messieurs les personnels de l'académie,

La parution de cette deuxième Lettre d'information RH arrive dans un contexte qui nous oblige à nous adapter tant sur le plan professionnel que personnel.

Je salue donc votre mobilisation toujours dans l'intérêt du service rendu aux usagers, et notamment à nos élèves, grâce à la mise en œuvre de la continuité administrative et pédagogique.



Ce deuxième numéro présente la nouvelle plateforme numérique COLIBRIS qui répond à l'engagement #6 du Grenelle de l'éducation en facilitant vos démarches RH grâce à un accès plus simple. Il met en lumière la nouvelle Direction des Usagers, qui permettra d'axer notre action au plus près des usagers internes et externes, le dispositif d'accompagnement des personnels en matière de mobilité et la dynamique de service basée sur la confiance mise en œuvre dans une circonscription du 1^{er} degré...

Le volet social est également abordé à travers l'aide à l'accès au logement pour les personnels. Enfin, le portrait de ce numéro nous fait découvrir la directrice référente de l'académie qui accompagne les directeurs d'école dans l'exercice de leurs fonctions.

Autant de sujets qui illustrent notre volonté de nous rapprocher de vous et de partager collectivement nos avancées et nos réussites.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et de bonnes fêtes de fin d'année !

Dominique BERGOPSOM, Secrétaire général d'académie

Un réseau en aide aux personnels, aux élèves et aux familles

L'académie met un place un dispositif d'aide et d'accompagnement afin de soutenir et rassurer les personnels, les élèves et les familles en cette période particulière. Ainsi, le réseau de psychologues de l'Éducation nationale, de conseillères RH de proximité et d'assistantes sociales est mobilisé afin d'apporter des informations ainsi qu'une aide en cas de difficultés personnelles, psychologiques ou sociales.

A cet effet, une cellule d'écoute téléphonique a été activée depuis le 24 novembre permettant de repérer et de prendre en charge les situations de fragilité.

Plusieurs émissions radio interactives sont programmées pour répondre aux questions des auditeurs en direct. Deux thématiques y seront abordées : soutien psychologique et projet d'orientation.

Enfin, toujours dans le même optique, des vidéos sont diffusées sur les réseaux sociaux de l'académie pour apporter des conseils >>> [Voir la vidéo « En toute situation, comment gérer votre stress positivement »](#)

À RETENIR

> PAYE

Décembre 2021

- Paiement de la revalorisation de l'IFSE de la filière sociale

Janvier 2022

- Paiement de l'indemnité relative à la protection sociale complémentaire
- Paiement au forfait de changement de grade pour la filière technique
- Paiement de l'ISSR
- Paiement de la prime d'entrée dans le métier 1^{er} et 2nd degrés
- Paiement de la prime informatique 1^{er} et 2nd degrés

> FORMATION

05 janvier 2022 de 8h30 à 12h30

"Bien négocier son contrat de prêt bancaire et d'assurance"

ID de réunion ZOOM : 894 3094 1648

Code : 706947

Cellule d'écoute

Personnels, élèves, parents,
besoin d'une écoute ?

Les psychologues de l'Éducation nationale
sont à votre disposition

● Tél : 0590 47 81 10


RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE

● Du lundi au vendredi
de 08h00 à 12h00



RESSOURCES HUMAINES

Le nouvel espace numérique COLIBRIS

Dans le cadre de l'[engagement #6 du Grenelle de l'éducation "Construire un lien direct entre les personnels et les services administratifs"](#), la plateforme numérique Colibris vise à dématérialiser et à faciliter vos démarches RH grâce à un accès plus simple, via PC, tablette ou mobile. Vous trouverez l'ensemble de vos démarches RH sur un point unique et vous aurez la possibilité de suivre en temps réel l'avancement du traitement de vos demandes. Ainsi, votre relation avec votre service RH est simplifiée.

Vous pourrez utiliser cet outil, en cours de déploiement dans toutes les académies, pour adresser votre demande de remboursement forfaitaire mensuel brut de 15 €, correspondant à une partie des cotisations de protection sociale complémentaire (PSC) destinées à couvrir les frais de santé.

Pour bénéficier du remboursement mensuel >> [cliquez ICI](#) Si vous êtes adhérents à la MGEN et que votre cotisation mutuelle est prélevée sur votre salaire par nos soins avant son versement (agents en situation de précompte), vous recevrez automatiquement le remboursement de 15 € sans démarche de votre part.

Enseignants, personnels médico-sociaux personnels administratifs

Je demande mon remboursement pour ma protection sociale complémentaire

A compter du 1^{er} janvier 2022, vous pouvez bénéficier d'un remboursement mensuel brut de 15 euros au titre de la protection sociale complémentaire de santé.

Pour plus d'informations
www.education.gouv.fr/PSC



Une nouvelle direction des services aux usagers

La direction des services aux usagers (DSU) regroupe la division des affaires générales (DAG), la division de la vie scolaire et de l'action culturelle (DIVISAC) et la division des examens et des concours (DEC). Depuis le 1^{er} septembre, la direction est sous la responsabilité de Rosine FAVIERES, administratrice de l'Éducation nationale précédemment en poste dans l'académie de Guyane.

Au-delà du pilotage de ces trois divisions dont la finalité comporte un axe fort « usagers », qu'il s'agisse des usagers internes et externes du rectorat pour la DAG ou des usagers externes pour la DEC et la DIVISAC, à l'instar des élèves, des parents d'élèves, des familles, cette direction a pour objectif de développer la culture de services aux usagers.

Son action s'inscrit dans le programme ministériel [Services +](#) qui vise à l'amélioration continue du service rendu à l'utilisateur. Ce programme est centré sur « l'expérience usagers » pour des services toujours plus proches, plus simples et plus efficaces, et la direction doit faciliter l'efficacité opérationnelle de cette démarche. Elle a pour mission de porter cette volonté politique en créant les conditions favorables au développement des projets facilitateurs et en promouvant toutes les initiatives centrées sur les pratiques en faveur des usagers pour un service public de qualité.

Nous sommes à votre écoute pour contribuer à l'amélioration continue du service rendu aux usagers.

Rosine FAVIERES, Directrice des Services aux Usagers



De gauche à droite : Rosine FAVIERES, Directrice des Services aux Usagers, Marie-France CHOPARD, cheffe de la DAG, Marcelle ROCHEMONT, cheffe de la DIVISAC et Omer SAPHO, chef de la DEC

Une approche inter fonctions publiques pour accompagner les personnels

L'académie met en œuvre une démarche d'accompagnement à la mobilité des personnels qui répond à l'axe 3 de sa Feuille de route RH : « Renforcer l'accompagnement et la personnalisation des parcours ».

Cette démarche implique des actions concertées avec la Plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines de la Préfecture (PFRH). Ainsi, une formation intitulée « 10 minutes pour convaincre ! », en collaboration avec d'autres administrations, s'est tenue en juillet dernier. Il s'agissait d'accompagner les personnels engagés dans un projet d'évolution professionnelle et de les mettre en lien avec les employeurs potentiels.

Un forum mobilité interrégionale (Guadeloupe, Guyane, Martinique) en partenariat avec la PFRH est d'ores et déjà programmé à destination de tous les personnels de l'académie afin d'offrir de nouvelles perspectives d'évolution professionnelle et renforcer l'accompagnement en matière de mobilité.

Cette opération aura pour objectifs de maintenir l'intérêt des agents publics pour les questions de mobilité et des parcours professionnels, de fluidifier les mobilités inter fonctions publiques et inter régionales, de mobiliser les employeurs pour une meilleure connaissance des environnements professionnels et de susciter chez les agents la motivation, l'envie d'un enrichissement professionnel et personnel en étant acteur de son projet. Il s'agit bien entendu d'établir des passerelles entre les trois régions : Guadeloupe, Guyane et Martinique.

Un accompagnement personnalisé dans le cadre du mouvement

L'**engagement #6** : « Construire un lien direct entre les personnels et les services administratifs » s'est formalisé par l'accompagnement mis en place par les équipes de la Division des Personnels Enseignants du Second degré dans le cadre du mouvement au mois de novembre. En effet, les enseignants ont pu bénéficier d'une aide individualisée tout au long de ce processus, poser toutes leurs questions et recevoir des conseils >>> [Retrouvez l'interview de Frantz EVUORT, chef de la DPES](#)

Une organisation d'équipe dynamique basée sur la confiance

L'exemple de la circonscription de Sainte-Rose

Le pilotage de circonscription s'inscrit dans une dynamique de communication constante d'une communauté apprenante, qui s'entraide. L'action de l'Inspecteur de l'Education Nationale chargé de circonscription du 1^{er} degré (IEN CCPD) s'articule autour de trois types de public : l'équipe de circonscription, les directeurs d'école et les partenaires.

Les équipes en circonscription connaissent le terrain et maîtrisent leur rôle. Il revient donc à l'IEN de fixer les orientations de travail. Avec les conseillères pédagogiques et le coordonnateur Réseau d'Education Prioritaire (REP), afin d'instaurer une relation de confiance, une réunion de bureau hebdomadaire se tient le lundi matin, qui nous permet de co-construire des compétences. Il s'agit d'un temps d'échanges sur les différents dossiers traités par chacun, durant lequel nous confrontons nos idées jusqu'à la validation qui nous permet d'avancer, ensemble, dans leur traitement. Ainsi accompagné, chacun est plus performant au service de la circonscription.

A l'attention **des directeurs d'école**, maillons essentiels entre les écoles et la circonscription, des réunions mensuelles sont programmées. Cependant, de façon ponctuelle, s'ajoutent des « réunions flash » de 15 minutes qui permettent des échanges prompts d'informations en temps réel.

Par ailleurs, les directeurs nouvellement nommés, se voient proposer des « ateliers de pratique professionnelle ». Autant de moments de partages professionnels, qui sont de nature à instaurer un climat de confiance dans le groupe de directeurs, par la disponibilité de l'IEN et le renforcement de leur connaissance du métier.

La collectivité est un partenaire privilégié de l'IEN. En ma qualité de « conseillère technique versus Education Nationale » du Maire et de ses services, j'explicité autant que de besoin, les attentes de notre Institution. Pour cela, il est important de tenir, tout au long de l'année, des réunions régulières, gages d'un climat de confiance, pour la réussite des élèves et le bien-être de tous.

Le lien écoles-collège est au cœur de nos préoccupations. Avec **les chefs d'établissement**, nous avons des objectifs communs qui doivent s'inscrire dans le parcours de nos élèves. Aussi, nous avons programmé des points d'étapes réguliers afin que nous co-pilotions nos différents réseaux.

Tous ces éléments de communication et ces échanges doivent contribuer à la construction, à moyens termes, d'une culture commune entre tous les membres de la communauté éducative. C'est un levier certain, pour que la confiance s'installe, au sein de notre équipe élargie de circonscription qui enrichit ainsi ses compétences, dans un climat serein de loyauté et en toute confiance, au service de la réussite des élèves.

Kathia BELLAIRE-LE MOING, IEN de la circonscription de Sainte-Rose



SANTÉ, PRÉVENTION, SOCIAL

Faciliter l'accès au logement des personnels

Rechercher un logement pour un fonctionnaire titulaire ou contractuel peut être compliqué quand les démarches administratives ne sont pas claires. Les assistantes sociales des personnels ont initié un partenariat avec les bailleurs sociaux pour faciliter l'accès des fonctionnaires qui remplissent les conditions de ressources aux logements sociaux ou intermédiaires.

La SIG (Société immobilière de Guadeloupe) est le premier bailleur social engagé dans cette démarche. Cette volonté de collaboration s'est concrétisée par la signature d'une convention entre le Directeur de la SIG et la Rectrice de région académique Guadeloupe, le 23 septembre 2020.

Quels sont les avantages pour les personnels ?

- Avoir un interlocuteur au service social qui informe et accompagne dans la demande de logement,
- Avoir un référent logement auprès du bailleur,
- Être informé-e des offres locatives,
- Bénéficier de conseils pour préparer son entrée dans le logement ...



En plus de vos recherches dans le privé directement en ligne ou auprès des agences immobilières, saisissez une **demande de logement unique partagée par tous les bailleurs sociaux** (SIG, SEMSAMAR, SIKOA, SP HLM, SEMAG...). Vous pouvez consulter sur le site internet de chaque bailleur les logements disponibles dans les communes. Pensez à vérifier vos droits à l'allocation logement sur www.caf.fr. Vous pourrez faire directement la demande en ligne.

Vérifiez également votre **éligibilité à la prestation ASIA** (action sociale d'initiative académique) en cas d'accès à un nouveau logement.

>>> Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez l'assistante sociale des personnels de votre secteur

Valérie ARICQUE, Assistante sociale conseillère technique



« Mon métier » Je suis directrice référente



Titularisée en 2004, je suis une enseignante engagée pour la réussite de mes élèves, pour la défense de mes collègues, pour le bon fonctionnement des écoles, pour écouter, comprendre, accompagner et aider...

J'ai exercé mes missions pour une grande part en éducation prioritaire, d'abord à Saint-Martin, puis à Dothémare et à Caraque aux Abymes dont l'école maternelle fut ma première affectation en tant que directrice en 2011.

Ma fonction de directrice d'école a complété mes compétences d'enseignante. J'ai développé et impulsé l'esprit d'équipe, le travail collaboratif, le sens de la créativité et de l'inventivité, le goût pour l'expérimentation et l'innovation, la solidarité.

Nos travaux d'équipe nous ont valu le prix académique de l'innovation en 2015 pour le projet « Mon école est comme une maison ». Il s'agissait pour nous de réinventer et de mutualiser les espaces d'enseignements, les moyens pédagogiques tout en ayant une attention particulière pour l'accueil des familles et la prise en compte des besoins de chaque élève.

J'ai poursuivi ma carrière un court temps par un détachement à la MGEN qui m'a donné l'occasion d'appréhender d'autres aspects du management et d'améliorer mon approche de la conduite de projet. J'y ai été sensibilisée aux problématiques de santé de mes pairs. J'ai pu y développer des projets de prévention santé, dont certains en lien avec les établissements scolaires et les services RH du rectorat centrés sur le bien-être au travail et la prévention des risques psycho-sociaux (RPS).

De retour à l'Éducation nationale depuis 2017, j'ai exercé mes missions dans des contextes variés, hors REP, en élémentaire comme en maternelle, déchargée pour ¼ du service, ½ ou totalement, ce qui m'a permis de découvrir

de nombreuses facettes des fonctions de directrice d'école.

Je suis directrice référente pour notre académie depuis novembre 2020. Cette fonction est l'une des mesures adoptées en faveur des directeurs à la rentrée 2020, suite à la consultation d'ampleur lancée par le ministère en novembre 2019.



Sous l'autorité du DAASEN, en appui à l'IEN missionnée formation des directeurs, ma mission est d'accompagner les directeurs, de les conseiller, dans l'exercice de l'ensemble de leurs missions.

Il s'agit de collaborer avec eux plus particulièrement pour les questions relatives au climat scolaire, à la relation avec les familles, à la prévention de l'absentéisme, au développement des actions liées à la persévérance scolaire et à la

résolution des conflits.

Je contribue également à la formation initiale et continue des directeurs et au développement des initiatives dans le cadre du parcours citoyen.

Je me forme pour mieux connaître les textes réglementant ma profession. Tout ceci m'a donné envie de compléter ma formation universitaire.

Je m'intéresse à toutes les problématiques soulevées par l'exercice de la fonction de directeur et tente de mieux les appréhender, au sein des instances auxquelles je participe, et de mieux en cerner les enjeux dans notre territoire afin de permettre l'approche de solutions contextualisées.

Aujourd'hui je peux dire que je m'épanouis dans mes nouvelles fonctions qui me permettent d'utiliser toutes mes connaissances du système scolaire !

Claudine ROMNEY
Directrice référente académique

Bon à savoir... Le Pass Éducation

Le Pass Éducation permet d'accéder gratuitement aux collections permanentes de plus de 160 musées et monuments nationaux.

Le nouveau Pass Éducation 2022 est attribué à tous les personnels rémunérés par l'Éducation nationale - stagiaires, titulaires ou contractuels - **exerçant de manière effective en école, collège, lycée publics et privés sous contrat**, c'est-à-dire les professeurs, les personnels de direction, d'éducation, les personnels administratifs, sociaux et de santé, les personnels d'orientation, AESH, etc. Le Pass Éducation permet de préparer les projets éducatifs dans des conditions optimales. Ces projets, développés avec les élèves, enrichissent et diversifient leur **parcours d'éducation artistique et culturelle**, politique prioritaire partagée entre les ministères en charge de l'éducation nationale et de la culture.

Le Pass Éducation 2022 sera valable pour les années civiles 2022, 2023 et 2024. Il sera distribué à partir de janvier 2022 par les directeurs d'école et les chefs d'établissement dans les écoles, collèges et lycées publics et privés sous contrat.



Vous souhaitez nous faire part de vos idées ?
Vous souhaitez mettre en lumière un personnel ou un métier de notre maison Education nationale ? > Envoyez un mél à ce.communication@ac-guadeloupe.fr


**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Directrice de publication : Christine GANGLOFF-ZIEGLER, rectrice de région académique

Directrice de rédaction : Frédérique MICHAUX, SGAA DRRH

Comité de rédaction* : Valérie ARICIQUE, Assistante sociale Conseillère technique ; Yannick AUGUSTE-PLUMAIN, Conseillère RH proximité, correspondante handicap ; Philippe BALTIMOR, Chef de la DEP, Francine BON, Conseillère académique de prévention ; Corine BRELEUR-DACALOR, Conseillère RH proximité ; Fabienne CONDO, Directrice de la communication ; Anna DELANNAY, Adjointe à la cheffe de la DPEP ; Elmire FARNABE, Conseillère RH Proximité, Samantha FIATA, Cheffe du SPSP ; Simone LANCREOT, Adjointe à la DRRH ; Hélène MIRVAL, Cheffe de la DPEATSS ; Martine PIERRE-MARIE, Cheffe de la DPEP ; Frantz EVUORT, Chef de la DPES.

Les personnels enseignants des 1^{er} et 2nd degrés et ATSS, les chefs d'établissement, les corps d'inspection et les directeurs d'école seront sollicités selon les thématiques.

Maquette : Service communication & webdesigner DSI **Photos** : Stéphane HERESON, assistant de communication

> La Lettre "Bien À vous" est disponible sur www.ac-guadeloupe.fr